

LUMINAIRES

DEUX TIERS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le fabricant québécois de luminaires Bazz a présenté récemment une nouvelle génération de lampes encastrées éconergétiques pour ampoule fluorescente compacte.

Ces lampes certifiées *ENERGY STAR* par l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada, permettront aux consommateurs d'utiliser une nouvelle combinaison d'encastrés et d'ampoules 23 watts.

D'une durée minimale de cinq années, soit une durée de vie cinq à dix fois plus longue qu'une ampoule à incandescence, cette ampoule fluorescente compacte fera bénéficier le consommateur à la fois d'une ambiance chaleureuse et d'une économie d'énergie substantielle.

REMBOURSEMENT

Ces encastrés que l'on nomme *CFL100* (18w) et *CFL400* (23w) sont disponibles en exclusivité chez tous les grands détaillants de la rénovation, dont les centres *Rona*, au prix suggéré de 24,99\$, incluant l'ampoule. Au Québec, dans le cadre du programme *Mieux Consommer* d'Hydro-Québec, chaque consommateur se verra rembourser, à l'achat de la combinaison encastré+luminai-

re, jusqu'à 15\$ par appareil, pour un maximum de cinq luminaires par résidence (15\$ x 5 luminaires).

Ces nouveaux encastrés sont le résultat de plus de douze mois de recherche et de développement. Ils répondent aux attentes des consommateurs qui favorisent une saine habitude de consommation d'énergie, tout en respectant les normes environnementales.

L'entreprise *Bazz* est, depuis 30 ans, un chef de file pancanadien incontesté dans le marché de l'encastrés. Elle conçoit et fabrique différentes catégories de lampes, non seulement des encastrées, mais également des lampes suspendues et murales, des plafonniers, des rails et des spots.



PHOTO COURTOISIE